

TÉMOIGNER, ENCORE



**Rapport
annuel 2023**

CENTRE
PRIMO LEVI
VIVRE APRÈS
LA TORTURE

02 LE CENTRE PRIMO LEVI

04 REGARDS SUR 2023

12 SOIGNER

24 FOCUS : Transmettre pour
mieux accompagner

32 MOBILISER

39 LES MOYENS DE L'ACTION

Le Centre Primo Levi

Le Centre Primo Levi est une association de référence spécifiquement dédiée au soin et au soutien des personnes victimes de la torture et de la violence politique exilées en France. L'action du Centre Primo Levi est basée sur trois missions : soigner, transmettre, mobiliser.

Soigner

Dans son centre de soins situé à Paris, le Centre Primo Levi accueille chaque année plus de 400 personnes originaires de près de 50 pays différents. Ces personnes bénéficient d'une prise en charge pluridisciplinaire : psychologique, médicale et kinésithérapeutique, ainsi que d'un soutien social et juridique. La prise en charge proposée dure en moyenne trois ans, dans le respect de la demande du patient et du rythme de son insertion en France.

Le suivi médical et kinésithérapeutique, le travail psychothérapeutique, l'accompagnement social et le soutien juridique s'articulent les uns aux autres et fonctionnent comme un espace dynamique. Il s'agit d'offrir un contenant physique et psychique aux personnes victimes de la torture et de la violence politique. L'entretien d'accueil est conçu comme une partie intégrante des soins.

Le Centre Primo Levi a, par ailleurs, dès sa création, posé la nécessité de prévoir la présence d'un interprète lorsque le patient le souhaite. Un espace enfants-adolescents est enfin spécifiquement dédié à l'accueil des jeunes patients, et notamment des mineurs isolés.

Transmettre

Le Centre Primo Levi a, depuis longtemps, fait le choix de partager et transmettre son expérience de soin et de soutien des personnes exilées victimes de la torture et de la violence politique. Cette volonté de transmission s'est traduite, en 2002, par la création d'un centre de formation destiné aux professionnels et bénévoles en lien avec les personnes exilées. Chaque année, plus de 700 personnes sont formées. En outre, soucieux de mettre en avant les problématiques rencontrées dans sa pratique clinique, le Centre Primo Levi publie une revue intitulée Mémoires. Celle-ci est pensée comme un espace de réflexion et de débat, ouvert à des contributions extérieures,

sur les questions relatives aux effets de l'exil et du psychotrauma. La volonté de créer un espace de réflexion et de débat se traduit aussi par l'organisation, tous les deux ans, d'un colloque qui rassemble des professionnels du soin et de l'accompagnement, ainsi que des chercheurs, invités à partager leurs savoirs et expériences. Enfin, le Centre Primo Levi intervient régulièrement dans des espaces académiques et professionnels.

Mobiliser

Fort de son expérience, légitimé par son action concrète auprès des personnes exilées, le Centre Primo Levi mène, seul ou en réseau, des actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'information pour témoigner des effets de la torture, promouvoir une prise en charge adaptée et défendre le droit d'asile. Il participe régulièrement à la rédaction et à la promotion de rapports de plaidoyer en lien avec d'autres acteurs associatifs. Il est également partenaire de campagnes d'information et de sensibilisation.

Enfin, le Centre Primo Levi intervient régulièrement dans le cadre de rassemblements, rencontres, débats ou projections organisés par des partenaires associatifs ou culturels, pour apporter son éclairage et son témoignage sur les effets de la violence politique et de l'exil.

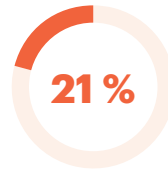
Regards
sur
2023

Chiffres clés

335

patientes et patients

(25% sont mineurs)



de nouveaux patients ont intégré le Centre en 2023



des personnes mineures nouvellement reçues sont non-accompagnées

4 562

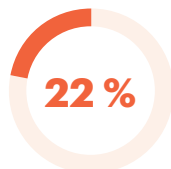
consultations

3 ans

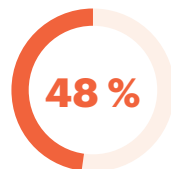
durée moyenne des suivis



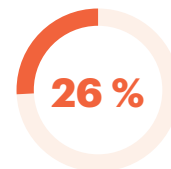
de nos patientes et patients vivent dans un hébergement précaire (115, hôtel, dispositif d'urgence ou à la rue)



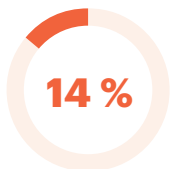
d'entre elles et d'entre eux vivent en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)



des personnes suivies au Centre sont demandeuses d'asile



sont déboutées du droit d'asile



sont réfugiées statutaires



bénéficient d'un interprète

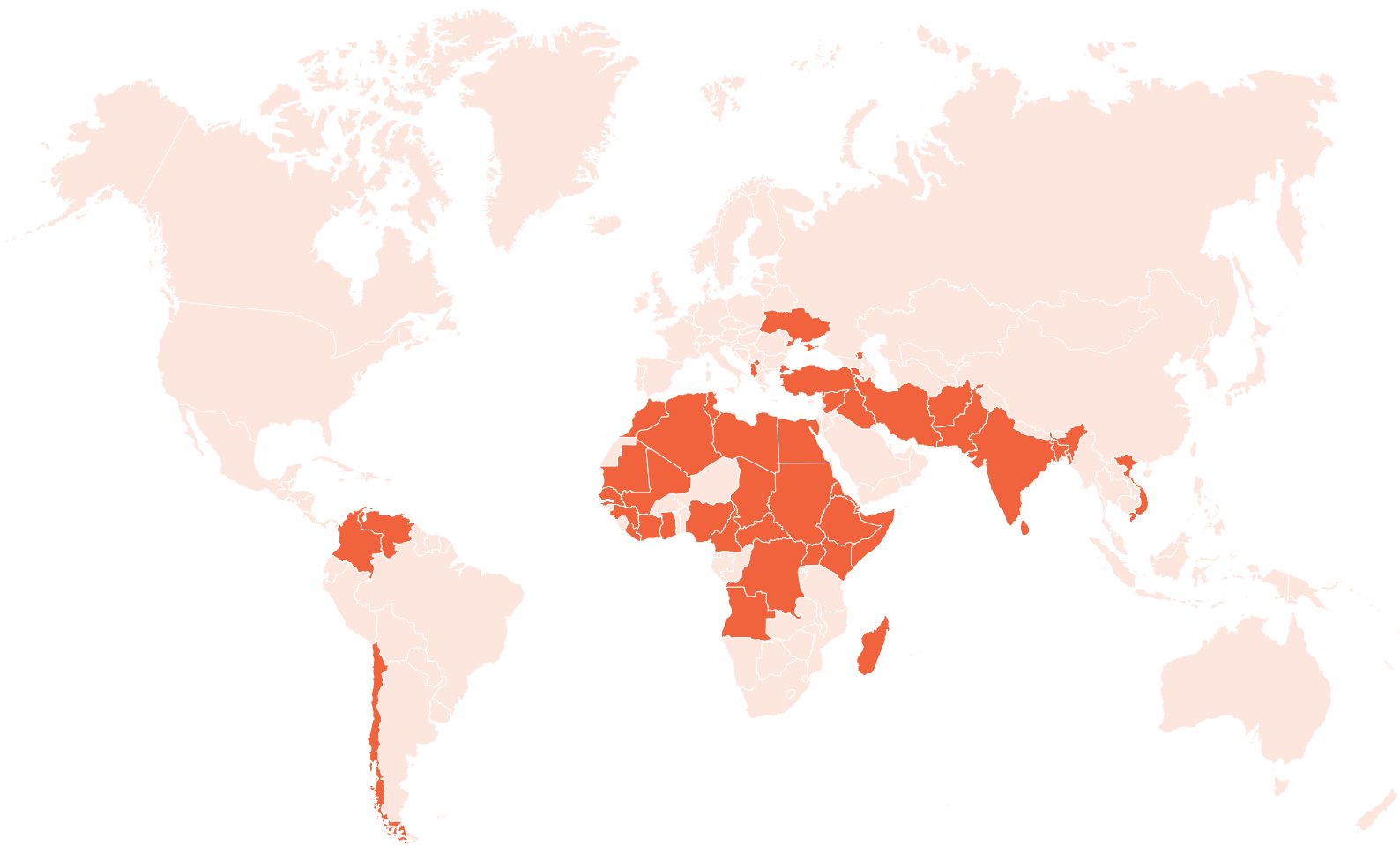


langues assurées



vacations d'interprètes par semaine

Quelle est la provenance des personnes accompagnées ?



45

nationalités

3

principales
origines
géographiques

52 %

République démocratique
du Congo, Guinée, Côte
d'Ivoire

21 %

Afghanistan,
Turquie, Iran

12 %

Tchéchénie
Arménie

Les 4 temps forts



Ukraine : continuer à transmettre notre savoir-faire face à des besoins croissants

Dès le début du conflit, le Centre Primo Levi a amorcé un partenariat avec l'hôpital de Lviv, en Ukraine, qui s'est poursuivi en 2023. Situé à l'ouest du pays, à 70 kilomètres de la frontière polonaise, cet hôpital gère trois sites accueillant des adultes et des enfants, il est en première ligne dans la prise en charge des victimes de guerre. Comme par le passé en République démocratique du Congo, au Liban ou en Tchétchénie, le Centre Primo Levi a choisi de partager son expérience dans la prise en charge des effets de la guerre et de la violence politique sur les populations civiles. Après une première formation en juillet 2022, une équipe de quatre professionnels du Centre s'est ainsi rendue en mars 2023 à Varsovie pour une session de formation de soignants du service de psychiatrie de l'hôpital de Lviv, en

co-animation avec l'École de médecine de l'Université de Yale. Quelques mois plus tard, une délégation du Centre se rendait, sur invitation de nos partenaires ukrainiens, à un Forum International sur la reconstruction et la réhabilitation des locaux de l'hôpital, permettant de mieux comprendre la dynamique engagée sur place, et notamment le projet de création d'un centre de santé mentale dédié à la réhabilitation des victimes de la guerre. Ce projet est fortement porté par l'équipe du Dr. Oleh Berezyuk, le chef du service de psychiatrie, qui souhaite s'inspirer du modèle du Centre Primo Levi. Six membres de son équipe ont ainsi pu se rendre au Centre à Paris en octobre 2023 pour mieux comprendre son fonctionnement. Dans le contexte de la guerre, cette visite a été particulièrement marquante pour les deux équipes et a ouvert la porte à plusieurs propositions de développement partenarial, dont l'organisation de nouvelles sessions de formations et la publication d'un numéro conjoint de notre revue Mémoires, mais aussi le développement d'axes de recherche.

Plaidoyer en France: alerter sur les conséquences du projet de loi « immigration »

Le plaidoyer du Centre a été centré en 2023 sur le projet de loi « Immigration et Intégration ». Notre objectif était de sensibiliser les parlementaires sur la situation des femmes exilées et les conséquences que le projet de loi pourrait avoir pour ces publics ainsi que sur les personnes exilées en France de manière générale, au vu de leur parcours et situation sociale.

Présenté comme un texte d'« équilibre », le projet de loi était imprégné d'un esprit de méfiance envers les personnes exilées, en s'ancrant dans trois tendances antérieures : l'accélération de la procédure de demande d'asile au détriment d'un temps nécessaire à la constitution du récit, la limitation du droit à la santé et des dispositifs d'intégration restrictifs en pratique. Un travail d'analyse du projet de loi a été réalisé début 2023 et envoyé à l'ensemble des parlementaires, accompagné d'une demande de rendez-vous. Le Centre Primo Levi a pu participer à trois auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat et à la prise en compte dans les discussions de la situation des femmes exilées.

Suite à la décision de suspendre l'examen du texte au niveau du Sénat, un courrier d'interpellation et d'analyse a été adressé en septembre 2024 aux mêmes interlocuteurs. La multiplication des contacts auprès du Sénat a permis la reprise par Laurence Rossignol, sénatrice, de notre recommandation sur la prise en compte des violences subies par les femmes sur le parcours d'exil, dans le cadre d'une question adressée au gouvernement en novembre 2023. Cette question a donné suite à une réponse du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, concernant les évolutions à considérer dans le champ d'application de la Convention de Genève.

En parallèle de son action propre, le Centre a intégré dès janvier 2023 un collectif de 60 associations dont l'action a permis une interpellation publique à travers cinq communiqués de presse et une interpellation directe des parlementaires en septembre et en décembre, à deux moments cruciaux des discussions.

Colloque bisannuel du Centre Primo Levi: « Silences et écoute »

Les colloques organisés depuis la naissance du Centre Primo Levi sont une pierre angulaire de son travail de transmission. Le 10ème colloque du Centre a choisi de questionner les liens entre le(s) silenc(e)s et l'écoute, une thématique au cœur de la clinique relative aux effets de la torture et de l'exil, tant du côté des patients que des professionnels : que recouvrent les silences de ceux qui ont été victimes de violence politique ? Sont-ils les traces muettes d'une lutte intime, devant la sidération, la peur, la honte, la culpabilité, impossibles à traduire en paroles ? Sont-ils la marque d'une volonté d'oublier, d'effacer ou à l'inverse de garder pour soi une parole supposée irrecevable, préservant ainsi de la violence rencontrée celui ou celle qui l'écoute ? Quel est aussi l'impact de cette clinique sur les professionnels qui écoutent ? Quels effets les silences ont-ils sur l'Institution ?

Parce que ces questions se déploient sur un spectre pluridisciplinaire, une vingtaine d'intervenants et intervenantes (psychanalystes, historiens, juristes, philosophes, artistes, journalistes ou psychologues) ont investi l'Espace Niemyer à Paris, le 30 et 31 mars 2023, pour proposer aux 270 personnes présentes leurs réflexions ou questionnements.

Accompagnement : Le rire pour soulager le trauma des familles

Le projet débuté à l'automne 2021 avec Clowns sans Frontières est en lien direct avec la pratique du Centre Primo Levi : un nombre important de familles accueillies par le Centre ont été disloquées, que ce soit pendant les événements violents subis au pays, au moment de la fuite ou durant le voyage. Beaucoup sont monoparentales, un des parents ayant été tué ou ayant disparu. Des mineurs non accompagnés, qui ont perdu leurs parents ou sont sans nouvelles d'eux, sont également suivis. Ces parcours traumatiques ont laissé des traces profondes sur les adultes comme sur les enfants, qui se prolongent dans l'exil. L'utilisation des arts vivants en soutien à des populations victimes de crises humanitaires ou en situation de grande précarité est la singularité de Clowns sans frontières et entre en résonance avec notre travail.

Au cours de séances de trois heures, les artistes de Clowns Sans Frontières ont utilisé le rire avec des enfants et adolescents pour apaiser leurs souffrances psychologiques. Les 15 ateliers ont eu lieu un après-midi par mois et ont été animés par deux artistes, rassemblant 150 enfants et leurs parents. L'objectif artistique de cette année a été spécifiquement orienté sur le travail clownesque, que peu de participants connaissaient. L'expérience sera réitérée et poursuivie en 2024.

Édito

I Faire « tenir »

Faire « tenir », ce verbe résonne dans l'action du Centre Primo Levi comme un impératif. D'abord, faire « tenir » nos patientes et patients face aux effets de la violence et de la torture. Maintenir le lien avec la société pour que peu à peu des repères, détruits par la violence, reviennent, et qu'elles et ils redeviennent des sujets, actrices et acteurs de leur propre vie. Il s'agit d'un travail de « haute couture » comme le dit une de nos médecins, ayant récemment rejoint notre équipe. Mais ce travail patiemment mené est fragile, un refus dans la demande d'asile qui casse les espoirs d'intégration, un nouvel épisode de violence dans le pays d'origine qui ravive le trauma, une obligation de changer d'hébergement qui bouleverse les habitudes, et la « bulle » du soin peut éclater.

Faire « tenir » ensuite alors qu'en 2023 les séances avec nos psychologues ont de plus en plus débuté par la question : « Est-ce que vous avez mangé aujourd'hui ? ». De l'avis de notre équipe, jamais la précarité de nos patientes et patients n'avait été aussi intense, avec des conséquences lourdes sur l'accompagnement et un sentiment de gâchis. La faim force maintenant la porte de nos salles de consultation et ébranle notre accompagnement. Une de nos médecins met en garde contre cette situation qui certes n'est pas nouvelle mais prend maintenant énormément de place : « Une grande proportion de mes patientes et patients ne mange qu'une fois par jour. Donc oui, c'est un grand facteur de préoccupation car cela implique des problèmes de santé et donc un suivi médical plus difficile. Ce sont des problèmes de santé qui ne sont pas médicaux à la base et que je suis obligée de médicaliser. »

Même les personnes réfugiées que nous accompagnons, dont la souffrance a été officiellement reconnue, connaissent des situations de détresse aiguë. Très souvent les coupures de droits en sont responsables, par exemple suite à un déménagement dans un autre département. Dans d'autres cas, l'ouverture des droits est trop lente. Ces périodes de no man's land administratif peuvent durer des mois, et faire (re)plonger dans la précarité.

Notre accompagnement risque aussi d'être entravé par le vote, le 26 janvier 2024, de la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Automatisation du refus des conditions matérielles d'accueil, clôture automatique de la demande d'asile, impossibilité d'accès au marché du travail, élargissement des cas de rétention, pôle « France asile », juge unique à la Cour nationale du droit d'asile (CDNA), les conséquences sur nos patientes et patients seront profondes. Dans cette liste désarmante, une mesure doit attirer notre attention : l'obligation et non plus la possibilité de refuser ou retirer les conditions matérielles d'accueil (CMA).² L'approche au cas par cas est abandonnée, la situation individuelle de la personne, notamment sa vulnérabilité, n'est plus prise en compte. Ainsi, une patiente du Centre Primo Levi, mère célibataire, hébergée dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) à Paris, qui refuse une offre dans un CADA à Marseille parce que ses deux enfants sont scolarisés dans la capitale et que tout son réseau de connaissances s'y trouve, sera automatiquement privée des CMA. Et se trouvera sans hébergement, ni revenus.

² A savoir l'allocation pour demandeur d'asile et la possibilité d'être hébergé. Les CMA peuvent être retirées ou refusées, lorsque les conditions légales sont remplies.

Faire « tenir », à 2 300 km de Paris, nos collègues du service de psychiatrie de l'hôpital de Lviv, en Ukraine, un des seuls services du pays à proposer une prise en charge psychologique des victimes de guerre, qui travaille dans une tension extrême, mais sans avoir eu une expérience poussée des effets du psycho-traumatisme. Cette expérience, le Centre Primo Levi leur a transmise en 2023, affirmant une nouvelle fois son rôle de passeur. Comme le décrit un de nos praticiens, « *la particularité de notre clinique est qu'elle n'est pas prise dans les contextes politiques discursifs. Les symptômes sont, par définition, détachés de la réalité. Quand une personne fait un cauchemar à Paris, à Bogotá, à Istanbul ou à Kiev, le mécanisme est le même. C'est pour cela que nous pouvons partager et transmettre certains types de savoir, sans déroger à la singularité du cas* ». Nous nous situons ainsi dans les pas du grand témoin, de ceux de Primo Levi, pour lequel témoigner était une nécessité. Il s'agit pour notre équipe de rendre visible ce qui ne l'est pas, de transmettre ce qui est difficile à dire, pour épauler celles et ceux qui sont en contact direct avec les personnes exilées, pour les aider à penser l'accueil, pour leur donner les outils de compréhension du trauma et ainsi proposer une prise en charge adaptée. Une clinique telle que la nôtre face à des situations complexes et des réalités qui se croisent ne peut en effet rester sans « pensée » ni sans une démarche de partage.

Mais nous ne sommes pas seuls face à cette complexité. Depuis sa création, le Centre Primo Levi travaille avec de nombreux acteurs qui agissent pour les personnes exilées. Associations, hôpitaux, établissements scolaires, centres de santé, centres médico-psychologiques, structures d'accueil, lieux d'hébergement, le dialogue est quotidien. Mis en sommeil par la pandémie, cet écosystème est de nouveau florissant en 2023. Il montre que la santé mentale des personnes exilées, face à une offre de soins sous-dimensionnée et des structures d'accueil dégradées et inadaptées, est un enjeu de santé publique mais est aussi et avant tout un enjeu collectif.

Le contexte actuel, où les extrêmes font monter l'hostilité à l'égard de la figure de l'étranger, transforme progressivement les politiques d'accueil en machines à exclure et à précariser et rend impérative la mobilisation de toutes et tous.



Antoine Ricard

Président du Centre
Primo Levi

Soigneur

Accueil et orientation

A retenir en 2023

- Le service Accueil prend en charge en moyenne **35 demandes** de renseignements ou d'orientation **par semaine**.
- **45%** des nouveaux patients ont mis **plus de 18 mois après leur arrivée en France** pour demander une consultation auprès du Centre ou être orientés vers celui-ci.
- La stabilité de l'équipe est cœur de l'accompagnement du Centre Primo Levi, **une stabilité qui s'est poursuivie au sein du service Accueil**, animé par les mêmes trois salariées depuis plusieurs années.
- Le Centre Primo Levi est **au cœur d'un écosystème d'organisation des soins et d'accompagnement des personnes exilées**. Les demandes de prise en charge envoyées par des partenaires institutionnels et associatifs au cours de l'année 2023 ont eu des origines très diverses : associations, hôpitaux, centres de santé et centres médico-psychologiques, lieux d'hébergement pour les demandeurs d'asile ou établissements scolaires.

Accueillir, pour quoi faire ?

Dans la pratique du Centre Primo Levi, ce mot revêt un double intérêt : accueillir des personnes étrangères en France, et les accueillir dans notre centre de soins. Cela pose plusieurs questions : a-t-on besoin d'accueillir pour soigner ? Peut-on soigner sans accueillir ? Réponses avec **Déborah Caetano**, responsable du service accueil et **Dimitra Kolonia**, psychologue clinicienne.³

Qu'est-ce qu'accueillir au Centre Primo Levi ?

Dimitra Kolonia : Au Centre Primo Levi, l'accueil a deux dimensions : l'entretien d'accueil, qui est un préalable pour les soins, mais aussi l'accueil au quotidien et tout au long des soins. Ces deux dimensions ont des finalités et des temporalités différentes. Je dirais qu'accueillir ici, c'est la possibilité d'une offre de temps et d'espace, dans laquelle un sujet peut s'inscrire, ou pas, dans le but, avant tout, de se soigner. Une offre de temps, en prenant le temps qu'il faut, qui n'est pas celui d'un protocole. C'est un temps logique, plus que chronologique. Un temps qui respecte le rythme singulier de chaque sujet pour se soigner. Dans ce sens, l'accueil ouvre à la singularité et la vise. Il essaye de respecter la particularité et la temporalité de chaque sujet. C'est l'offre d'une parole qui n'est pas injonction.

Déborah Caetano : La fonction d'accueil a été pensée comme partie intégrante de la prise en charge des patients. Ainsi, toute personne se présentant au Centre pour un suivi psychologique ou médical doit obligatoirement passer par un premier entretien d'accueil.

Accueillir l'autre est une rencontre : premier contact avec le lieu, premier regard, premier sourire et première parole avec l'accueillante et les professionnels. L'accueil ne s'improvise pas, ce n'est pas une simple disposition d'esprit, mais un acte professionnel complexe et déterminant pour la suite de la relation à l'autre. Je me rappelle la fois où, en sortant d'un entretien, une dame a soupiré de soulagement, m'a souri à travers ses

larmes et m'a remerciée de lui avoir accordé du temps et de l'avoir écoutée : « *Merci, vous m'avez regardée comme si j'étais une personne.* » C'est dire à quel point certains peuvent se sentir déshumanisés ! Les accueillantes donnent la première impression du lieu à la personne qui s'installera physiquement et psychologiquement dans celui-ci en tant que patient.

Il s'agit, dès son arrivée, de considérer la personne, elle, ainsi que sa demande. Cela rend possible l'émergence d'un lien de confiance. Je reçois dans un bureau fermé, à l'abri des regards et des oreilles, afin de favoriser la confidentialité. Je suis dans une posture de non-jugement, de non-infantilisation, du respect de la parole, de la temporalité et de la singularité de chacun. La bonne distance face à ce qui est entendu est aussi à trouver.

Je reçois seule, ou avec un interprète professionnel si nécessaire. Si possible, je propose à la personne qu'elle choisisse un interprète de même sexe que le sien ou de sexe opposé. Il s'agit de son espace, pour qu'elle se sente libre de parler. Il est nécessaire de s'adapter continuellement à la singularité de la personne que j'ai en face de moi. En entretien, en plus de comprendre la demande de mon interlocuteur et de la compléter avec lui, il sera nécessaire de contenir, stopper l'émotion, maintenir ou replacer un cadre au vu de l'histoire de la personne.

³ Dimitra Kolonia a été membre de l'équipe du Centre Primo Levi de 2019 à 2024.

Le suivi pluridisciplinaire

A retenir en 2023

- **4 562 consultations ont été réalisées**, avec une prédominance forte des consultations psychologiques, portées par 7 psychologues à temps partiel.
- **Les problèmes d'insécurité alimentaire sont très présents** depuis ces trois dernières années : en 2023, 29% des patients suivis par le service social étaient concernés.
- **Un second poste de juriste a été créé** en 2023 afin de répondre aux besoins grandissants d'accompagnement des patients, en lien avec un parcours de plus en plus complexe au niveau administratif.
- L'association a dû faire face à un **renouvellement important de son équipe clinique** depuis trois ans (environ 50%), ce qui a engendré des problématiques de transmission au sein de l'équipe et une baisse de la file active en 2023 : en effet, l'accompagnement de patients auprès de nouveaux praticiens doit se faire progressivement et demande un temps de formation incompressible.



Le suivi psychologique

Faire « tenir » les patientes et les patients

« Je suis prise dans presque dans toutes mes thérapies par ce travail de "faire tenir", sans savoir si cela va marcher ou non. Même quand la personne ne vient pas à son rendez-vous, pour différentes raisons, il faut faire "consister" ces absences, c'est-à-dire faire entendre à cette personne qu'elle était attendue, que son absence n'est pas passée inaperçue », témoigne une de nos psychologues. Un témoignage que beaucoup de membres de notre équipe ont pu partager : la fabrique et la continuité du lien sont essentiels dans l'accompagnement. Nos patientes et patients ont en effet du mal à s'inscrire dans une forme de stabilité, par les ruptures dues à la violence subie ou le fait de devoir incessamment suivre les injonctions administratives, juridiques. Le répit n'existe pas. Le Centre est donc un repère solide, dans leur vie. « Certaines personnes ont des difficultés à se situer dans le temps et l'espace. Elles peuvent rentrer dans une salle en se disant : "Est-ce que, là, je suis en prison ?". "Quel jour est-on ?" » confie une autre psychologue de notre équipe. Le parcours administratif de l'exil est aussi une véritable épreuve, face à laquelle le Centre doit apporter une réponse, « nous devons leur dire : "Nous continuerons à vous accompagner." Ce qui me semble important, poursuit-elle, est de renvoyer à la personne le fait que nous l'attendons la semaine d'après, nous sommes là. Le lien n'est pas rompu alors que la personne peut avoir reçu une décision qui est bouleversante ».

Remettre du cadre

Etre là, même au-delà du soin direct, notamment vis-à-vis des enfants (et parents) qui sont « en mouvement en permanence, ils n'ont pas les moments de répit qui permettent de reconstruire un peu de lien, de stabiliser leur situation, autour d'eux et de leur éducation. Ils sont comme dans une fuite permanente », décrit un psychologue du Centre. Ce mouvement continu peut entraîner des retards et des difficultés d'apprentissage. A notre équipe de faire le lien, avec l'école par exemple, pour trouver des solutions.

Il faut « faire tenir » les enfants, mais aussi les parents qui ont vu leur cadre de vie rompre sans en avoir encore repris le contrôle. « Nous remettons du cadre dans leur vie, nous sommes vraiment dans un type d'accompagnement qui déborde du cadre d'une consultation psychologique classique. Ce n'est pas qu'un problème de concentration, il y a un accompagnement qui concerne à la fois l'angoisse que ces enfants éprouvent et leur apprentissage, qui s'améliore petit à petit, au fur et à mesure que l'angoisse s'estompe ».

Parcours de patientes et patients

De Kaboul à Paris, une reconstruction suspendue

Sahar A. est afghane, elle vient d'avoir 76 ans. Elle est arrivée en France en 2016. Son destin a basculé après avoir participé, avec son mari, à une manifestation à Kaboul. Trois semaines après celle-ci, son mari est envoyé en prison où il perdra la vie. Leur commerce est confisqué ainsi que tous leurs biens. Elle doit fuir son pays sous peine de connaître le même sort. Elle parvient à arriver en France, veuve, dans un pays qu'elle ne connaît pas, portée par les circonstances, le pays n'est pas vraiment son choix. Elle arrive au Centre, et débute un double suivi, psychologique et médical, soutenu. A 76 ans, le séjour en France n'est pas simple, elle est d'abord soutenue par une association de femmes à Paris, avec laquelle le Centre Primo Levi se met en lien. Un premier logement est trouvé, mais auquel il manque un élément essentiel, une clef. Elle n'a pas la clef de sa chambre, et sans cesse en vigilance, elle ne peut pas trouver le sommeil.

Au bout de plusieurs mois, elle trouve, grâce à l'action conjointe du Centre et de l'association de femmes, un logement indépendant. Sa situation s'améliore grandement. Les consultations s'espacent, mais en 2021, la prise de Kaboul par les forces talibanes la ramènent dans l'horreur. Elle revient au Centre une fois par semaine. Cet épisode de violence à Kaboul fait aussi remonter des épisodes plus anciens qu'elle n'avait pas évoqués pendant les consultations. Remonte aussi la honte d'avoir été trahie, manipulée par le pouvoir des talibans, une honte qu'elle ne peut pas partager. Le répit qu'elle avait commencé à vivre est suspendu. Le psychologue de notre Centre qui la suit se mobilise pour assurer le lien, lui apporter une certaine forme de stabilité. C'est une dame de 76 ans, qui a certes le statut de réfugiée, mais qui vit avec très peu de ressources financières et se questionne fortement sur les raisons de sa présence en France. Sans ce nouvel épisode de violence, le soin aurait dû être conclu, mais la guerre a de nouveau fait son apparition, de manière trop massive, et a endommagé le chemin de sa stabilisation. Il faut désormais répondre à nouveau à sa demande de soutien.

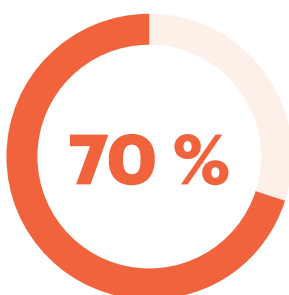
Revenir à une certaine normalité

Sékou A. a 34 ans, membre d'un parti d'opposition très actif en Côte d'Ivoire. Il était chef de section sur place et par ailleurs commerçant. Un commerce florissant mais il a été arrêté, torturé et son magasin pillé. Il a effectué plusieurs séjours en prison. Par le biais d'un cousin, il a réussi à en sortir et décidé de fuir vers la France.

Il est entré au Centre Primo Levi près de 6 mois après son arrivée en France, dans un état vraiment critique, très « *envahi* » au niveau du corps. Il est reçu dans un premier temps par un médecin. La parole est difficile. Pourtant celle-ci se débloque petit à petit, laissant une voie d'accès à un travail avec le psychologue auquel M. A. est adressé. Le psychologue l'accompagne beaucoup, travaille sur la construction de repères, qui, chez lui, ont été détruits par la violence. Une absence de repères qui lui fait manquer des consultations, des moments que notre praticien rend très consistants, comme pour apporter une forme de permanence, de continuité, comme pour dire « *voilà, je vous attends, nous nous voyons la semaine prochaine* ». Doucement, il finit par revenir à une certaine normalité. Un répit de courte durée, que vient percuter l'annonce du rejet de sa demande d'asile.

Pendant son entretien, il décrit à son psychologue avoir été comme tétanisé, il n'est pas arrivé à expliquer sa situation, à montrer les documents qui la justifient, il a subi l'entretien, sans oser intervenir, comme s'il était resté la « chose » de l'autre, un des effets de la torture. Le refus de sa demande est très mal vécu. Ce moment est déterminant pour notre équipe car il faut véritablement « *tenir* » M. A. pour qu'il continue ce qu'il avait commencé à construire, sous la menace de l'effondrement. Son accompagnement est crucial pour pouvoir dépasser cette sidération toujours très présente. Cela demande d'être très soutenant, pour que peu à peu des repères reviennent, que M. A. cesse de subir et redevienne sujet, acteur de sa propre vie.

Le chiffre



de la file active du Centre a bénéficié d'un suivi psychologique, les personnes mineures représentant 32% des patients ayant reçu cet accompagnement.

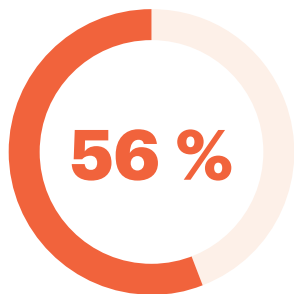


Le suivi médical et kinésithérapeutique

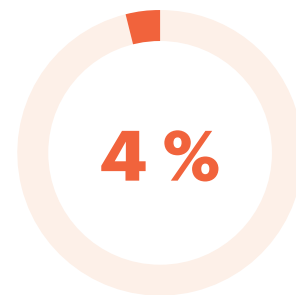
Il s'agit d'une tendance durable : la place du suivi médical devient de plus en plus importante parmi nos patientes et patients. 2023 a été une année singulière car le Centre Primo Levi a dû faire face à une pénurie de médecins. Une nouvelle médecin a pu toutefois être recrutée en fin d'année. Pour celle-ci, l'arrivée au Centre est liée à une ambition forte : « Créer un espace d'accueil suffisamment accueillant pour que la personne puisse être en confiance et se livrer, pour faire lien avec ce qu'elle a vécu. Une des caractéristiques du Centre Primo Levi est d'être du soin de haute couture, c'est-à-dire de vraiment s'adapter à chaque situation, et retisser autour de chaque situation. Des moyens sont mis en place pour pouvoir accueillir un public difficile, avec des temps de consultation longs, des espaces entre les consultations qui permettent aussi d'avoir des échanges informels, qui ont été pour moi très importants en arrivant. »

L'accompagnement en kinésithérapie se consolide, quant à lui, depuis deux ans, une praticienne assurant un accompagnement hebdomadaire. Celle-ci a évoqué l'enjeu de la première rencontre avec la patiente ou le patient, elle qui doit toucher les « intouchables » : « Je me dis que l'enjeu de la première séance est que la personne sache qu'elle a été entendue, que sa douleur a été prise en compte. Il faut montrer qu'il y a une bonne raison de se rencontrer. En fait, je ne sais jamais si j'ai trouvé l'accroche, là réside toute la difficulté. Je me souviens d'une patiente, une des premières que j'ai reçues. J'ai eu l'impression que la première séance s'était bien passée mais je n'ai pas eu de nouvelles d'elle pendant des mois. Est-ce que j'avais été trop loin, pas assez loin ? Elle est finalement revenue, sans évoquer cette première rencontre, et a repris régulièrement les séances. »

Les chiffres



56% des patientes et des patients ont bénéficié d'une prise en charge médicale.



4% des patientes et des patients ont un suivi kinésithérapeutique.⁴

⁴ La kinésithérapeute intervient une journée par semaine au Centre Primo Levi et participe aux réunions hebdomadaires de l'équipe clinique, ce qui représente un temps de travail total de 0,3 ETP.

Entretien



Avec **Agnès Afnaim**,
médecin au Centre Primo Levi

Quelle place prend la situation sociale de vos patientes et patients dans la consultation ?

Ce n'est pas nouveau, l'aspect social a toujours été présent. Mais désormais, il prend énormément de place. Une grande proportion de mes patientes et patients ne mange qu'une fois par jour. C'est un grand facteur de préoccupation car cela implique des problèmes de santé et donc un suivi médical plus difficile.

Ce sont des problèmes de santé qui souvent ne sont pas médicaux à la base et que je suis obligée de médicaliser. L'autre problème est le changement incessant de lieu d'hébergement, souvent sur des distances très éloignées. Le peu de liens que mes patientes et patients créent sur place n'est pas pris en compte. Je suis toujours étonnée de voir à quel point le Centre Primo Levi est fondamental dans leur vie. J'ai une image en tête, c'est celle du radeau en pleine mer, qui permet de survivre. Ce sentiment est très fort chez les personnes que nous accompagnons.

« Ce sont des problèmes de santé qui souvent ne sont pas médicaux à la base et que je suis obligée de médicaliser. »

Est-ce qu'une patiente ou un patient vous a marquée cette année ? Comment ?

Je pense à ce patient syrien, toujours exactement dans la même posture, replié, avec une voix complètement inaudible. Il refuse d'être approché, même par sa famille, il s'isole. Il souffre d'une très forte douleur au niveau du dos. Les examens ne sont pas concluants.

Lors d'une consultation, je pose ma main sur son épaule et tout de suite son corps acquiesce. La consultation suivante, il accepte sans difficulté la séance de somato-psychopédagogie.⁵ Je commence à le traiter. Je vois que son corps répond, comme s'il avait soif. Son corps était complètement verrouillé, maintenant, il est fermé. Quand une porte est verrouillée, il n'y a aucune issue possible. Quand une porte est fermée, elle peut être ouverte. Il revient la semaine d'après, il me dit avoir toujours mal au dos, mais pour la première fois, il évoque les violences qu'il a subies dans son pays. Pendant un long moment, je ne vais pas le revoir, puis il revient un jour mais je ne le reconnais pas. Je le cherche dans la salle d'attente, je dis son nom, il se lève. Sa posture est différente, il commence à parler avec une autre gestuelle, une voix modulée. Je cherche à savoir ce qui s'est passé dans la vie de cet homme. Sa fille vient de naître. Je l'interroge sur notre dernière séance : vous souvenez-vous de ce que vous aviez ressenti ? Il me dit : « Oui, cela m'a ouvert. » A la fin de la séance, je demande le prénom de sa fille : il me répond Sidra. Dans le Coran, Sidra est l'arbre qui se trouve à la porte du paradis.

⁵ « Thérapie manuelle non pas centrée sur les tissus mais sur la personne, sur le rapport de la personne à son corps. Grâce au toucher, qui est fait d'une intention et d'une attention, nous arrivons à combler la distance entre la personne et son corps. C'est une forme de psychologie à partir du corps », Agnès Afnaim, « Nos collègues ukrainiens ont été très demandeurs », Septembre 2022.

Le suivi juridique

L'accompagnement juridique du Centre Primo Levi porte sur toutes les étapes de la demande d'asile (depuis le dépôt jusqu'à un éventuel réexamen), sur la demande ou le renouvellement d'un titre de séjour, la procédure de réunification familiale ou encore la demande de nationalité. Les juristes du Centre Primo Levi peuvent ainsi voir certaines patientes et patients dans le cadre de plusieurs procédures lorsque leur situation a évolué au cours de l'année.

Le recrutement d'une deuxième juriste a été nécessaire pour accompagner la judiciarisation de l'asile et la complexification des procédures. « *Le but*, dit la responsable du pôle juridique, *est de pallier l'absence de ressources humaines et de consolider notre accompagnement juridique, qui a pris beaucoup d'ampleur depuis quelques années, car nous faisons face à de plus en plus de procédures, et depuis que les différentes démarches juridiques ont été dématérialisées, les personnes que nous accompagnons sont de plus en plus dépendantes de nous* ».

Le Pôle juridique a dû faire face à la difficulté pour les personnes réfugiées d'affronter la numérisation de leurs démarches via la plateforme en ligne ANEF (Administration numérique des étrangers en France). En place depuis 2022, cette plateforme régit l'ensemble de la procédure d'asile, depuis le dépôt de la demande jusqu'à l'octroi du statut de réfugié ou son rejet. Aucun accès physique n'étant prévu dans les préfectures, cela accentue les difficultés pour les personnes exilées éloignées du numérique.

Il faut par ailleurs souvent attendre un ou deux ans avant l'obtention d'une carte de résident (la loi prévoit un délai de 3 mois), un retard qui maintient les personnes reconnues réfugiées dans une situation précaire, malgré l'octroi d'un document provisoire. Certains employeurs refusent de prendre en compte ce document et plusieurs personnes que nous accompagnons ont été confrontées à des difficultés pour le renouveler en raison du dysfonctionnement de la plateforme ANEF. Les conséquences sont lourdes, l'absence de titre de séjour entraînant la suspension du contrat de travail et de leurs droits sociaux.

Le suivi social

Les problèmes d'insécurité alimentaire ont particulièrement progressé depuis trois ans : en 2023, 29% des patients suivis par le service social étaient concernés. Le cas d'une patiente illustre cette nouvelle situation inquiétante. « *En novembre 2023, se rappelle notre responsable de l'accueil, l'école maternelle du cadet d'une fratrie nous appelle et nous dit qu'il ne vient plus depuis dix jours, ils savent que l'ainé ne va plus au collège. Ils n'arrivent pas à joindre leur mère : est-ce que vous avez des nouvelles ?* ».

Une mère et ses deux enfants de 4 ans et 11 ans, suivis au Centre Primo Levi, ont en effet pris la route de l'Italie, où ils ont été pris en charge par la Croix-Rouge locale. Cette situation est une première pour notre équipe. La cause de ce départ précipité : la précarité et la faim. Pour cette patiente, la situation était devenue intenable. D'origine ivoirienne, elle a été déboutée de sa demande d'asile et a donc dû quitter le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) qui l'hébergeait, comme l'impose la loi. Elle emménage alors avec ses enfants dans une chambre d'hôtel mise à disposition par le 115 dans les Yvelines, tout en étant officiellement domiciliée dans un autre département et ses enfants scolarisés dans un troisième département. Un éparpillement administratif habituel pour un grand nombre de nos patientes et patients. Sans ressources après le rejet de sa demande d'asile, elle survit en faisant des ménages, mais faute de titre de séjour régulier, elle est contrainte d'arrêter. Les conditions de son hébergement sont désastreuses, la chambre dans laquelle ils dorment à trois est envahie de cafards. La famille, dont le père est retenu au Maroc, survit grâce aux banques alimentaires et aux chèques service que le Centre Primo Levi lui fournit.

Rapidement, la mère ne peut plus payer la demi-pension pour ses enfants, même le tarif le plus bas que nos assistantes sociales tentent d'obtenir pour elle est hors de portée financièrement. Un jour, son fils aîné, pendant une consultation, avoue au psychologue qui le suit ne pas manger à midi. Il a choisi de se priver de repas pour ne pas alourdir la charge financière de la famille. Il avoue aussi ne manger que du riz lorsqu'il rentre chez lui. Il faut savoir que, dans les hôtels où logent les familles de personnes déboutées du droit d'asile, il est interdit de cuisiner. Des colis repas leur sont livrés mais ils ne correspondent pas à leurs habitudes alimentaires. Alors ces familles utilisent parfois un stratagème invraisemblable : elles reviennent dans leur ancien centre d'accueil, y cuisinent et ramènent les repas préparés dans leur hôtel, pour la semaine.

La situation de cette famille n'est malheureusement pas un cas isolé, comme cette petite fille qui se présente en consultation le ventre vide ou ce patient qui dit boire du thé le soir pour couper sa faim.

Aujourd'hui, les séances de nos psychologues débutent de plus en plus par la question : « *Est-ce que vous avez mangé aujourd'hui ?* » ? De l'avis de notre équipe, jamais la précarité de nos patientes et patients n'avait été aussi grande, avec des



conséquences lourdes sur l'accompagnement et un sentiment de gâchis. Dans le cas de la famille citée plus haut, le fils ainé était suivi depuis 4 ans, la mère venait juste de l'être.

La question alimentaire a toujours été présente dans notre centre, régulièrement des patientes et des patients déclarent avoir faim. Mais auparavant, ces situations d'urgence, en attendant un accompagnement ou l'ouverture de droits, pouvaient être atténuées par l'accès aux banques alimentaires ou aux épiceries solidaires. Or, ces espaces ont de moins en moins de moyens. La crise sanitaire et l'inflation ont fait exploser le recours aux banques alimentaires, elles-mêmes confrontées à la hausse du coût des denrées et à la baisse des dons. En trois ans, depuis 2020, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 35%. Les personnes réfugiées que nous accompagnons, dont la souffrance a été officiellement reconnue, connaissent aussi des situations de détresse aiguës. Très souvent les coupures de droits en sont responsables, suite à un déménagement dans un autre département par exemple. Dans d'autres cas, l'ouverture des droits est trop lente, comme la délivrance des documents d'état-civil par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), qui prend en moyenne 14 mois au lieu de 3 mois. Ces périodes de vide administratif peuvent durer de longs mois, et faire (re)plonger dans la précarité. Cette situation n'est pas nouvelle, mais le filet de sécurité que pouvaient apporter les banques alimentaires s'est amenuisé. La faim force la porte de nos salles de consultation et ébranle notre accompagnement des personnes exilées victimes de torture et de violence politique.

L'accompagnement social porte sur tous les champs de de la vie quotidienne :

- o **Accès aux droits sociaux** (couverture médicale, complémentaire santé solidaire, AME, CAF...) : 75% des patients.
- o **Problématiques d'hébergement** : 55% des patients.
- o **Aide à la vie quotidienne** (transport, alimentation, fournitures scolaires, vêtements, etc.) : 46% des personnes que nous accompagnons.
- o **20% de nos patientes et patients relèvent de dispositifs d'urgence, du Samu Social ou sont à la rue.**

Focus

TRANSMETTRE
POUR MIEUX
ACCOMPAGNER

A retenir en 2023

- **196** personnes ont participé aux **19** formations données par le Centre Primo Levi, dont **majoritairement des travailleurs sociaux, des psychologues, médecins et infirmières** ainsi que des juristes / avocats, kinésithérapeutes / ostéopathes, art-thérapeutes, bénévoles d'associations.
- **40% des participants** accompagnent au quotidien des personnes en demande d'asile.
- Les formations ont porté sur la « *clinique de l'exil* », les « *problématiques psychologique et juridique des MNA* », la « *clinique du traumatisme* », « *femmes enceintes, mères et bébés en errance* », « *MNA, un adolescent comme les autres ?* », « *le traumatisme chez l'enfant* » et « *traumatisme et famille* ».
- Depuis 20 ans, **plus de 5 000 personnes** ont été formées via notre centre de formation agréé et certifié Qualiopi.
- La réalisation d'un **espace de ressources en ligne** a débuté ; il doit permettre une mise à disposition de matériaux écrits, audio, vidéo, produits par le Centre et compléter les sessions de formation.

- Les 30 et 31 mars a eu lieu le **X^{ème} colloque du Centre Primo Levi** intitulé « *Silences et écoute* » à Paris, rassemblant une vingtaine d'intervenants et 270 inscrits.
- **Trois numéros de notre revue Mémoires** ont été diffusés, le premier portant sur les effets du traumatisme chez les enfants, le deuxième sur l'accueil des demandeurs d'asile et le troisième sur l'interprétariat.
- Le Centre Primo Levi a participé à **31 interventions** extérieures (qui ont réuni près de 3 000 personnes, majoritairement en région parisienne)⁶.

⁶ Notamment à l'invitation de la Faculté de Médecine de Paris 5, de la Clinique Migration de Sciences Po, de la Fédération Française de Psychiatrie, ou lors du colloque « *Femmes et Migrations : quels enjeux de la visibilité ?* » organisée par la Fondation BNP Paribas, Synergies migrations, l'Institut Convergences Migrations et la Fondation RAJA-Danièle Marcovici. L'intérêt pour l'expérience clinique du Centre Primo Levi dépasse également les frontières nationales. Une série de 5 conférences universitaires a été donnée par un psychologue de notre équipe à Bogota et à Medellin en Colombie. Le Centre Primo Levi est aussi intervenu dans le cadre d'une conférence au Yale Center for Traumatic Stress and Recovery aux États-Unis et lors d'un colloque international en Ukraine intitulé « *Providing holistic care for survivors of sexual violence and torture* ».



Pourquoi transmettre ?

Pour Primo Levi, raconter est une nécessité. Il y a d'abord le besoin vital du survivant qui le force à raconter, pour continuer à vivre, pour cicatriser avec des mots les plaies causées par la violence. Ensuite, le récit est force en ce qu'il lui redonne des droits et en premier lieu le droit de s'exprimer, d'être entendu et donc d'exister à nouveau. Cette force nous la retrouvons dans les récits de nos patientes et patients qui se battent, avec le soutien des cliniciens du Centre Primo Levi, pour reprendre pouvoir sur leur vie. Par souci de confidentialité et de préservation du soin, les personnes que nous recevons ne témoignent pas sur la scène publique ; ce sont les membres de notre équipe qui témoignent de la torture et de la violence politique subies. Il s'agit de rendre visible ce qui ne l'est pas, de parvenir à transmettre ce qui est difficile à dire, dans le plus grand respect des patientes et des patients.

Dans quel but témoigner ? D'abord celui d'épauler les personnes en contact direct avec les personnes exilées face à la dégradation des conditions d'accueil. Notre équipe, dès la création du centre de formation, a souhaité, à travers son expérience, aider à penser l'accueil, à diffuser des outils pour comprendre le trauma et à proposer une prise en charge adaptée. Les formations permettent enfin une prise de recul indispensable : reprendre son souffle dans un contexte très difficile pour bon nombre de professionnels ou bénévoles.

Paroles de formateurs

« L'importance pour moi est, par notre travail de formation, de démultiplier les chances des personnes exilées de pouvoir accéder à des soignants, accompagnateurs, qui connaissent les conséquences du trauma lié à la torture. Nous voulons aller à contrecourant du discours très souvent entendu : "Nous ne sommes pas équipés pour accueillir les personnes exilées", affirme la directrice du centre de soins et elle-même formatrice. Favoriser l'interaction, l'échange pour ne pas laisser les professionnels de l'accompagnement ou du soin en situation de vulnérabilité face à une situation qui peut les dépasser : « Que veut dire avoir en face de soi une personne qui a été victime d'injustice et sciemment abîmée par un autre ? S'y confronter seul est difficile, il faut être entouré. Les formations permettent de ne pas se sentir isolé avec ces questions », continue-t-elle. Fréquemment, ces moments permettent de lier les participants, qui se connaissent indirectement, mais ne se sont jamais rencontrés. « Ils se croisent pendant nos formations, décrit un de nos psychologues, cela créé un travail commun, des idées très concrètes, qui sont suivies d'effet. Il y a des formations que j'ai pu donner deux ou trois fois dans un même lieu. La pratique des équipes sur place évolue, la formation leur

a donné une orientation. Ce qui est important pour nous est de transmettre une certaine "logique" du trauma, dont le mécanisme est le même, que ce soit en Colombie lors des violences dans les années 90 ou lors de l'attaque russe de l'Ukraine. Une fois cette logique comprise, les symptômes peuvent être identifiés et traités ».

La clinique vient nourrir la formation

Sur quelle base former sans risquer de développer une formation figée, descendante ? « Je ne pourrais pas être formatrice sans poursuivre ma pratique clinique, explique une de nos psychologues. La clinique vient nourrir la formation, qui n'est pas figée et dans laquelle j'apprends tout le temps. Je n'ai jamais le sentiment que je sais les choses une fois pour toutes. J'enrichis mes formations à partir du suivi des patients ou de mes lectures. J'arrive avec une base très construite, mais je l'adapte systématiquement aux remarques et aux interrogations qui se formulent au fil de chaque session. Le but de la formation n'est pas qu'elle repose uniquement sur un savoir préétabli, universitaire, mais que les participants s'impliquent subjectivement, qu'ils se demandent comment les outils ou les concepts dont je leur parle leur serviront dans leur pratique quotidienne. Les personnes que nous formons traitent ou accompagnent des personnes traumatisées. Ils s'impliquent beaucoup, comme nous au Centre Primo Levi, qui avons la chance d'être une équipe pluridisciplinaire, avec une bonne armature. Ce qui parle à ces personnes est de partir de la clinique. Les formations que nous donnons ne peuvent pas en être déconnectées. Elles sont nées du centre de soins, de notre désir de transmission. J'amène des cas cliniques pour expliciter ce qu'est le traumatisme. Je parle de choses très précises ». S'inspirer de la méthode pluridisciplinaire du Centre Primo Levi va par exemple permettre d'aborder le sujet de l'accueil, un domaine insuffisamment pris en compte. « Quand les gens entendent le mot accueil, ils pensent secrétariat » dit la responsable de l'accueil dans notre équipe. « Lorsque je forme, reprend-elle, les personnes se rendent compte que le poste est très important dans le soin, elles se reconnaissent dans le type d'accueil que nous pouvons proposer. Il est important qu'un psychologue forme avec moi car cela donne une approche globale de l'accueil ; je me rends compte de l'importance de ce poste ». La formation agit aussi en miroir pour celles et ceux qui la donnent et revêt une importance forte dans leur propre pratique : « J'ai vu une nette différence quand j'ai commencé à former, à préparer les formations, vous commencez à respirer, à vraiment penser votre clinique » commente l'un de nos formateurs, une « respiration » que partage une de ses collègues : « Le dialogue avec les participants me fait me poser des questions sur ma propre clinique. Tout l'intérêt des formations est là, elles nous obligent à élaborer, réélaborer, c'est cela qui les rend vivantes. »

Transmettre à l'international, le devoir de solidarité

République démocratique du Congo, Tchétchénie, Liban et récemment Ukraine, la transmission de notre expérience se propage au-delà de nos frontières : « *Les questions restent les mêmes, dit un psychologue de notre équipe qui a participé à plusieurs de ces formations à l'international, notre expérience permet d'"orienter" les positions des professionnels, et c'est cela que nous transmettons. Comment trouver une place, une posture professionnelle par rapport aux suivis des patientes et patients. Ce qui est particulier dans notre clinique, c'est qu'elle n'est pas prise dans les contextes politiques discursifs. Les symptômes sont, par définition, détachés de la réalité. Quand une personne fait un cauchemar à Paris, à Bogotá, à Istanbul ou à Kiev, le mécanisme est le même. C'est pour cela que nous pouvons partager et transmettre un certain type de savoirs, sans déroger à la singularité du cas.* » Il y a deux ans, le Centre Primo Levi a démarré un partenariat avec l'hôpital de Lviv en Ukraine. « *En travaillant avec l'hôpital de Lviv, indique une de nos psychologues, nous renouons avec notre action à l'international, il est important de manifester notre solidarité avant tout ; ces personnes vivent une réalité très intense. Ensuite, nos collègues ukrainiens sont dans une réelle demande de transmission. Je suis allée là-bas avec mes collègues, nous sommes revenus en ayant beaucoup appris de nos collègues ukrainiens, qui, malgré leurs singularités, forment un vrai groupe. Il y a une vraie intelligence collective* ».

Penser la clinique de l'impensable

Les colloques du Centre Primo Levi

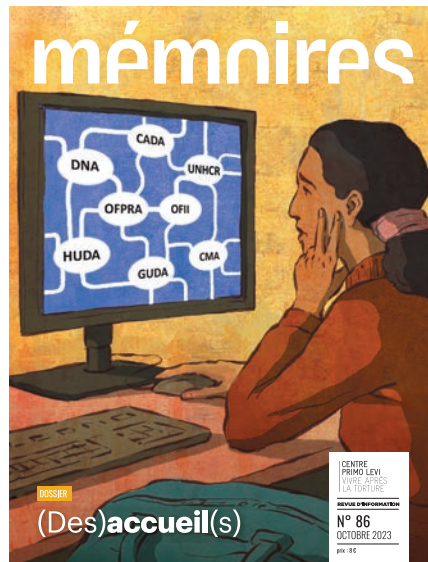
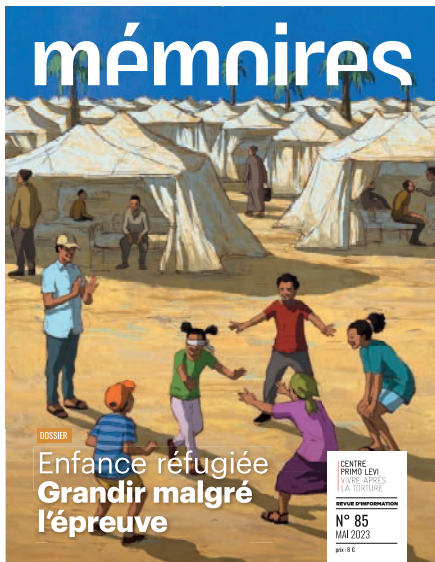
« *Errances et solitude* », « *Transmettre et témoigner* », « *Clinique : éthique et politique* », « *Langage et violence* », « *Pudeur et violence* », « *Entre rêves et cauchemars* », « *Silences et écoute* », les différents titres de nos colloques illustrent leur enjeu : faire dialoguer, discuter, penser autour d'une clinique de l'exil transversale et exigeante. Organisé tous les deux ans, les colloques du Centre Primo Levi ont été pensés comme un lieu d'échange, qui permet de croiser les regards, d'approfondir la réflexion et l'analyse, d'offrir un espace de respiration hors de l'activité courante, entre notre équipe, et des intervenants extérieurs invités à partager leurs savoirs et expériences. « *Toute l'équipe participe, témoigne une des psychologues organisatrices de l'édition 2023, il y a un temps de préparation intense qui entraîne une dynamique différente entre nous. C'est un temps d'invitation au dialogue, pas seulement au sein de l'équipe, mais aussi avec l'extérieur, avec les arts, la littérature, le spectacle, etc. Je pense que cela fait vivre les voix des patientes et patients qui n'en ont pas dans l'espace public. Nous travail-*

lons beaucoup avec des situations cliniques, où nous nous faisons l'écho de ce que nous entendons dans nos consultations. C'est une expérience fondamentale. Cela permet de sortir aussi de la solitude que notre métier peut parfois provoquer ».

Un devoir de Mémoire(s)

« *N'oubliez pas que cela fut* », cette citation de Primo Levi dans le poème liminaire de son livre « *Si c'est un homme* » figurait sur le premier numéro de notre revue Mémoires en 1997 et montrait son souci de témoigner pour que le pire ne se reproduise pas. Le Centre a voulu, à travers sa revue, se placer dans la lignée du grand témoin, celui des effets de la torture et de la violence politique. « *La violence se répète, que ce soit au Rwanda, en Bosnie, en Ukraine. Donc l'idée est de pouvoir continuer à témoigner de ses effets. Il y a, comme l'indique le nom de notre revue, un devoir de mémoire à honorer, car la violence efface la violence* » témoigne sa rédactrice en chef. Un devoir de mémoire qui passe par témoigner des effets de la violence politique, partager l'expérience de notre équipe et plus largement offrir un espace de réflexion autour des problématiques liées à la torture et la violence politique, pour, in fine, améliorer la compréhension des effets des traumatismes associés à ce type de violence. « *Traumatisme... à la folie* », « *Quand la violence isole* », « *Mal de mères - la maternité en exil* », « *Restaurer l'intime - les violences sexuelles* », « *Enfance réfugiée - grandir malgré l'épreuve* », « *D'une langue à l'autre - l'interprétariat au cœur du soin* », les différents titres de notre revue montrent, comme pour nos colloques, la complexité et l'étendue de notre clinique. « *Nous parlons des effets du psychotraumatisme, or ceux-ci sont très vastes et touchent énormément d'aspects de la vie d'une personne exilée, sociale, intime, affective* » poursuit la rédactrice en chef. Il s'agit d'une violence extrêmement massive qui peut happer la personne qui en est la victime et celle qui en est le témoin, d'où cette volonté d'apporter un regard décalé pour toujours retrouver la bonne distance, pour ne pas être trop envahi par l'angoisse. « *Nous avons toujours veillé à ne pas donner un contenu brut à nos lectrices et nos lecteurs* » conclut-elle.

Cet élément est particulièrement vrai pour les professionnels de santé du Centre. « *Pour notre équipe, dit la directrice du centre de soins, participer à Mémoires lui permet de prendre de la distance pour mieux travailler, de se dire qu'une réflexion accompagne sa pratique, qu'elle ne navigue pas à vue. Cela crée un sentiment d'appartenance à une pensée, à une analyse* ». Un format « *revue* » qui n'a pas été choisi au hasard car il permet le mouvement des idées. « *Très souvent, dit la rédactrice en chef, l'angle proposé pour un article va bouger et s'affiner au fur et à mesure de l'écriture. Mes collègues le réajustent par rapport à leur clinique et par rapport à ce qui pourrait aider d'autres à la comprendre* ».



Mémoires en 2023

En 2023, 3 numéros ont été conçus.

« *Enfance réfugiée – Grandir malgré l'épreuve* », Mémoires n°85, mai 2023

Il existe une sorte d'idée reçue qui consiste à croire que les enfants ne comprennent pas ou ne se rendent pas compte des violences dont ils ont été témoins. Nous avons choisi de mettre en lumière les effets possibles du traumatisme car ils ne sont pas toujours autant « *bruyants* » que chez les adultes ou en tout cas exprimés de la même manière que les adultes. A ces enjeux, s'ajoutent plusieurs initiatives sur l'accompagnement de ces enfants dans diverses sphères sociales.

« *(Des)accueil(s)* », Mémoires n°86, octobre 2023

L'accueil des personnes en demande d'asile est un enjeu majeur que le Centre Primo Levi défend depuis sa création. Afin de favoriser l'adhésion aux dispositifs de soin que nous mettons en place, il nous semble indispensable que les personnes accompagnées puissent vivre dans des conditions qui favorisent ce soin : prendre des médicaments nécessite de pouvoir boire et manger, évoquer son parcours de vie exige de ne pas être préoccupé par où dormir le soir. Les conditions d'accueil telles qu'elles sont pensées actuellement par nos politiques publiques ne correspondent pas à la réalité du soin des personnes exilées.

« *D'une langue à l'autre – L'interprétariat au cœur du soin* », Mémoires n°87, janvier 2024

Autre enjeu historique du Centre Primo Levi, l'interprétariat. Accueillir dans la langue maternelle des personnes exilées n'a pas uniquement pour objet de faciliter la communication. Il s'agit également de reprendre la fonction première de la langue, à savoir, de s'inscrire dans sa communauté, et donc, de nouer un lien à l'autre. Lorsque l'on a été victime de violences extrêmes, cela s'est souvent fait dans sa langue d'origine. D'où l'importance de lui redonner, symboliquement et concrètement, une place dans la société d'accueil.

La revue Mémoires est disponible sur la plateforme cairn.info, plateforme de référence des publications dans le domaine des sciences sociales, depuis le mois de novembre 2019. Les lecteurs sont à la fois des professionnels ou étudiants, provenant d'institutions telles que les universités de psychologie par exemple, ou le grand public intéressé par des articles en sciences sociales. La consultation de la revue Mémoires ne cesse d'augmenter sur cairn.info, passant de 50 612 en 2022 à 65 343, soit une augmentation de 29 %.

Mobiliser

A retenir en 2023

- Le plaidoyer du Centre a été centré sur le projet de loi « *Immigration et Intégration* ». Notre objectif était de sensibiliser les parlementaires sur la situation des femmes exilées et les conséquences potentielles que le projet de loi pourrait avoir sur ces publics.
- Un travail d'analyse du projet de loi est mené début 2023. Cette mobilisation a conduit à la participation du Centre à plusieurs auditions parlementaires pour faire valoir la situation des femmes exilées.
- Suite à la décision de suspendre l'examen du texte au niveau du Sénat, un courrier d'interpellation et d'analyse a été adressé aux mêmes interlocuteurs. La multiplication des contacts auprès du Sénat a permis la reprise par Laurence Rossignol, sénatrice, de notre recommandation sur la prise en compte des violences subies sur le parcours migratoire lors d'une question adressée au gouvernement en novembre 2023. Cette question donne suite à une réponse du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, qui évoque des « *évolutions à considérer concernant le champ d'application de la Convention de Genève* ».

- Le Centre publie une tribune dans Médiapart : La « *Loi immigration* », un nouveau danger pour nos patients ?, à la suite de la publication de notre rapport annuel 2022.
- Le texte adopté le 02 décembre 2023 par la Commission des lois de l'Assemblée nationale donne lieu à un ultime positionnement du Centre, envoyé à l'ensemble des parlementaires en amont des discussions programmées à l'Assemblée nationale, et publié sur notre site et réseaux.
- En parallèle, le Centre a intégré dès janvier 2023 un collectif de plus de 60 associations dont l'action a permis une interpellation publique à travers plusieurs communiqués de presse.
- Enfin, le Centre a participé, à l'occasion de la journée du 25 novembre⁷, au colloque « *Femmes et migrations : quels enjeux de visibilité ?* », organisé par la Fondation BNP Paribas, Synergies migrations, l'Institut Convergences Migrations et la Fondation RAJA-Danièle Marcovici, avec un fort retentissement institutionnel.

⁷ Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Ils ont parlé de nous



« Loi immigration : "Ayons le courage d'opposer à la restriction des libertés, un véritable sursaut citoyen" »



MEDIAPART

« Contre la loi de la honte, restons mobilisé-es »



« La santé mentale, l'autre ligne de front de la guerre en Ukraine »



MEDIAPART

« Oleh Berezyuk, psychiatre ukrainien : "Nous ne savons rien des traumatismes de guerre" »



« Soigner le mental des victimes ukrainiennes »

franceinfo:

« Paris 2024 : une soixantaine d'associations alertent sur le risque de "nettoyage social" des rues de Paris d'ici les JO »



« Comment peut-on entamer une thérapie sans parler la même langue ? : la difficile prise en charge psychologique des exilés »

franceinfo:

« Ici, je me sens bien : à Bobigny, des mineures exilées trouvent refuge dans une maison réservée aux femmes »



MEDIAPART

« La Loi immigration, un nouveau danger pour nos patients ? »



Témoignage de Valentin Hecker, psychologue clinicien

franceinfo:

Témoignage de Jacky Roptin, psychologue clinicien

LA CROIX

« Attaque d'Annecy : le suivi psychiatrique des réfugiés en question »

Le Point

« Santé mentale des migrants, le grand tabou »

l'Humanité

« Un rapport pour "défendre l'espoir" des exilés »

AFP

« Apprendre à nager aux migrants pour vaincre le traumatisme de leur traversée »

Le Journal du Dimanche

« 35 organisations réclament une meilleure protection des mineurs isolés, un an après la loi Taquet »



Les
moyens
de
l'**action**

Les moyens de l'action

L'année 2023 a été marquée par une baisse globale du volume d'activité du Centre Primo Levi par rapport à l'année précédente. Néanmoins, le Centre Primo Levi présente un résultat équilibré en 2023 (+ 31 euros) grâce à la mobilisation de ressources publiques et privées exceptionnelles et à la fidélité de ses donateurs.

Les dépenses

Les dépenses sur l'année 2023 s'élèvent à 2 039 108 €, en baisse de 7% au global par rapport à 2022. Les frais de personnel constituent le poste de dépenses le plus important (57%). Tous les professionnels de l'équipe du centre de soins sont salariés, à temps partiel pour la plupart, afin d'assurer la continuité des soins et l'accompagnement dans la durée des patients dont le cheminement vers un mieux-être est long. Ce sont ces mêmes personnes qui participent aux actions de transmission et de mobilisation. Les fonctions « support » assurent la coordination de l'ensemble des activités du Centre Primo Levi.

D'un montant de 1 166 K€ en 2023, en baisse de 24 K€ par rapport à 2022, la masse salariale est restée relativement stable malgré une baisse de l'activité globale du Centre Primo Levi en 2023. Cela s'explique par :

- Un turn-over important et la difficulté de trouver des personnels soignants, générant des coûts d'embauche et de sortie importants.
- Le coût supplémentaire généré par la « Prime Ségur », non couverte par les bailleurs.
- Les recrutements nécessaires d'une nouvelle juriste et d'une ressource (via le dispositif On Purpose) chargée de trouver des nouveaux locaux pour le Centre Primo Levi.

Les autres dépenses

Les autres dépenses intègrent notamment les dépenses de loyer, d'interprétariat, ainsi que les honoraires externes. Ces dépenses pour l'année 2023 s'élèvent à 673 K€ contre 572 K€ en 2022, soit une augmentation de 18%.

Cette augmentation s'explique par :

- Des honoraires en hausse nette du fait des coûts engagés pour la recherche de nouveaux locaux pour le Centre Primo Levi et l'aide au recrutement (cabinets d'architecture, bureau d'études pour l'AMO, cabinets de recrutement).
- Une augmentation du loyer à l'été 2023 (7%) des locaux qui accueillent l'ensemble des activités du Centre Primo Levi.
- Des dépenses d'interprétariat professionnel (6%) qui sont indispensables pour garantir la qualité des soins pour les personnes non francophones. Celles-ci ont été réduites du fait de la baisse d'activité clinique et d'une gestion plus fine de la planification des vacances d'interprétariat.
- Le recours à une solution bancaire de type Dailly pour pallier aux difficultés de trésorerie de l'association liées notamment aux modalités de gestion des fonds européens.

Les aides aux patients :

En raison d'une précarité croissante de nos publics, cette dépense indispensable a augmenté. En 2023, les aides aux patients s'élèvent à près de 48 K€, soit une hausse de 14% (Pass Navigo, chèques services).

Les sources de financement

Les ressources financières s'élèvent à 2 039 139 € en 2023 en baisse de 12% par rapport à l'année 2022.

Le Centre Primo Levi a pâti de la complexité des règles de gestion applicable aux fonds européens - en l'occurrence le Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) - avec la non-prise en charge des dépenses d'interprétariat qui représentent pourtant un pilier de son projet de soins. Le volume du FAMI étant aussi lié au nombre de demandeurs d'asile, les financements européens ont été réduit du fait de la baisse de ce public cible au sein de la file active du centre de soins ces deux dernières années. L'association a enfin pâti de l'absence de financement de la « Prime Ségur » et de la baisse de ses fonds privés (issus de ses recettes et des fondations).

Les financements publics :

Les subventions publiques s'élèvent à 1 032 535 €, dont 50 K€ de reprise de fonds dédiés, et représentent 50.6% des ressources du Centre Primo Levi, soit une baisse de 164 K€ (-14%), principalement liée à la réduction du financement européen. L'Union européenne reste néanmoins l'un des principaux bailleurs de fonds du Centre Primo Levi à travers le FAMI. Parmi les bailleurs publics nationaux, les principaux sont le ministère de l'Intérieur, l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF), la Ville et le département de Paris, ainsi que la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL). L'association bénéficie également du soutien du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) et de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS). Une subvention exceptionnelle provenant de l'ARS IDF a été accordée en fin d'année 2023 au Centre Primo Levi pour aider l'association à faire face à l'inflation, à couvrir la « Prime Ségur » (non couverte par ailleurs) et à parvenir à l'équilibre.

Les contributions financières :

En baisse de 13%, les subventions issues des fondations et fonds de dotation s'élèvent à 669 451 €, dont 429 K€ de nouveaux financements 2023 et 240 K€ de reprise de fonds dédiés. Elles représentent 32.8% des ressources. Cela s'explique par le fait que 2022 fut une année exceptionnelle en termes de financements privés avec l'octroi du Grand Prix de la Fondation Charles Defforey et des financements pour l'Ukraine repris en fonds dédiés en 2023. Par ailleurs, certains partenariats sont arrivés à leurs termes et d'autres ont été réduits. Le Centre Primo Levi a néanmoins pu bénéficier d'une aide importante du Fonds Transmission et Fraternité pour l'aider à clôturer son année 2023 à l'équilibre.

Les ressources issues des dons et cotisations :

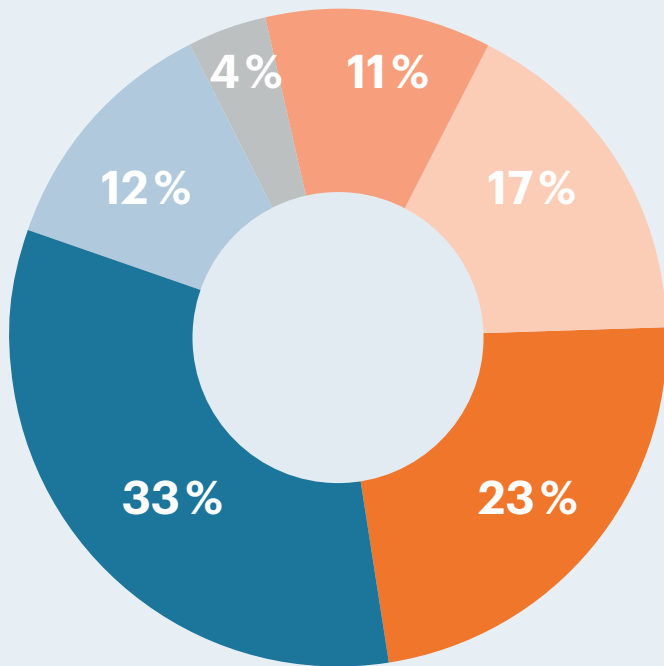
Celles-ci s'élèvent à 249 858 € (12% des ressources) et sont en hausse de 8%. Le Centre Primo Levi a pu compter sur la générosité et la confiance de ses sympathisants et sympathisantes malgré le contexte socio-économique tendu, ainsi que sur des dons d'entreprises. L'association a également bénéficié du fidèle soutien des groupes Amnesty International et ACAT-France.

Les recettes issues des prestations de formation et ventes de publications :

Ces recettes sont de 71 957 € (3.5% des ressources), en baisse de 18%. Celle-ci est liée à la baisse du nombre de formations qui s'explique à la fois par les mouvements de personnel qu'a connus le Centre en 2023 mais aussi par les mutations liées aux changements d'habitudes depuis le COVID 19, avec une préférence marquée pour les formations en distanciel dans un contexte d'intervention qui couvre toute la France.

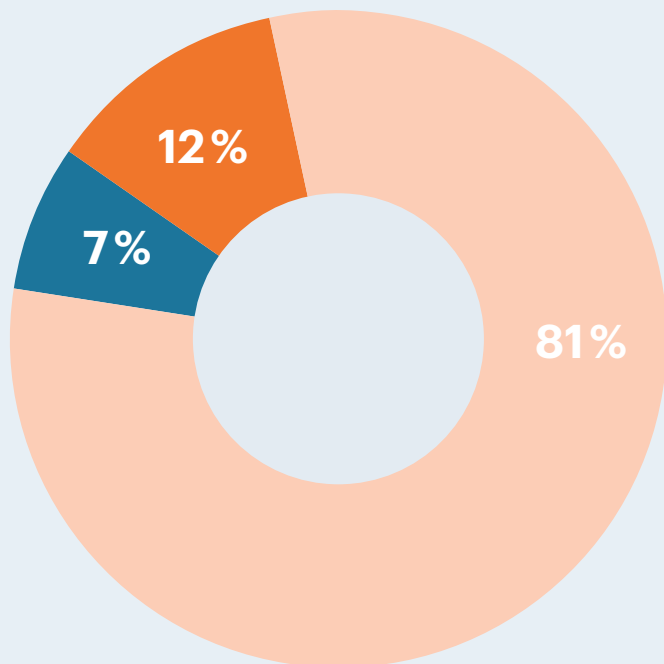
Les autres produits de gestion (reprise amortissement, aides financières pour les personnes en difficultés, remboursement CPAM, etc.) représentent 15 339 € euros soit 0,8% des ressources.

Un très grand merci à tous nos partenaires institutionnels publics, privés et associatifs ainsi qu'aux donateurs et donatrices pour leur engagement à nos côtés ! Grâce à leur soutien, nous pouvons poursuivre et pérenniser nos actions au service des personnes exilées victimes de la torture et de la violence politique.



Origine des ressources

- Fonds publics européens 11 %
- Fonds publics nationaux 17 %
- Collectivités locales 23 %
- Fondations 33 %
- Dons des particuliers et cotisations 12 %
- Prestations (formations), ventes et autres 4 %



Répartition des dons par type de dépenses

- Missions sociales 81 %
- Recherche de fonds 12 %
- Fonctionnement 7 %

Éléments financiers

Produits et charges par origine et destination	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
O1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	7 620	7 620	7 290	7 290
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	229 176	229 176	222 073	222 073
- Legs, dotations et assurances vie	13 062	13 062		
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
O2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	428 658		772 240	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	83 978		110 849	
O3 - Subventions et autres concours publics	982 535		1 147 012	
O4 - Reprises sur provisions et dépréciations	3 317			
O5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	290 793		50 000	
Total	2 039 139	245 898	2 309 465	229 363
Charges par destination				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 610 510	199 150	1 615 564	191 378
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme			19 405	1 947
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53 346	6 597	32 911	3 094
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	183 259	22 661	168 281	15 818
3 - Frais de fonctionnement	141 443	17 490	182 188	17 126
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôts sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	50 550		290 793	
Total	2 039 108	245 898	2 309 142	229 363
Excédent ou déficit	31	0	323	0

Le Centre Primo Levi remercie vivement tous ses partenaires financiers qui, par leur soutien, lui ont permis de mener ses activités de soins et d'accompagnement des personnes exilées victimes de la torture et de la violence politique.



Cofinancé par l'Union européenne



DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT



PREMIER MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS)



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement



FONDATION CHARLES DEFFOREY
INSTITUT DE FRANCE



sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres



Fondation Girafe Formations

Sous égide de la Fondation Caritas France



FRANCO AMERICAN BENEVOLENT SOCIETY



On—Purpose



Fonds Inkermann
Sous l'égide de la Fondation de France



Passerelles et Compétences



Fondation ACAT
pour la dignité humaine



REGLES ELEMENTAIRES

FONDATION D'ENTREPRISE WAVESTONE



GROUPE PROFESSION SANTE



aach
Alliance des Avocats pour les droits de l'Homme



Entretien

« Je porte une grande attention au respect des droits fondamentaux »



Sabrina Goldman est membre du bureau du Centre Primo Levi, elle revient sur les raisons de son engagement, à la croisée de son parcours associatif et professionnel.

Pourquoi le Centre Primo Levi ?

Mon implication dans le Centre, qui remonte à 2019, est le fruit de plusieurs engagements militants que j'ai ou que j'ai eus, notamment en tant vice-présidente de la LICRA pendant plusieurs années. Je suis à la fois très sensible d'une part à l'histoire du Centre et à son nom, en référence au témoignage d'un rescapé de la Shoah et d'autre part à son action auprès des personnes exilées qui sont l'objet de racisme et de xénophobie. Par ailleurs, en tant qu'avocate, j'ai eu l'honneur de défendre Cédric Herrou, qui est un symbole de la lutte pour les droits des personnes exilées. Donc cette affaire m'a évidemment beaucoup alertée sur la nécessité de soigner, soutenir, défendre les personnes exilées en France qui ont subi la torture ou la violence politique dans leur pays d'origine.

Quel est votre regard sur l'action du Centre ?

Il s'agit d'une association qui a un champ de compétence très spécifique, à savoir le soin et l'accompagnement des personnes exilées victimes de torture ou de violence politique ; de ce fait, elle est reconnue avec cette « *marque de fabrique* ». Sa parole est rare, juste, mesurée, elle doit rester « *au-dessus de la mêlée* » de certaines polémiques politiques.

Qu'avez-vous retenu de 2023 ?

Le vote de la loi immigration a été un moment difficile, heureusement le Conseil constitutionnel a permis d'éviter la mise en cause de certains droits fondamentaux. Mais elle demeure une réforme dangereuse pour les droits des demandeurs d'asile. Le Centre s'est mobilisé autour de cette question, et notamment au sujet de la prise en compte de la spécificité de ses patients, victimes de tortures et de violences politiques. Cela doit se poursuivre en 2024, il faut que la question de la santé

mentale des personnes exilées soit une vraie préoccupation des pouvoirs publics. Il faut qu'il y ait une prise en compte de la spécificité psychologique, sociale, économique de la situation de ces personnes-là. Les 30 ans du Centre seront aussi un moment important de visibilité pour effectivement sensibiliser le plus grand nombre sur la nécessité d'accueillir, et de soigner les personnes exilées et mettre en avant notre mission de transmission.

Comment faites-vous le lien entre votre profession d'avocate et votre engagement dans le Centre ?

Pour moi, le processus de soin des personnes exilées passe aussi par la reconnaissance de la légalité de leur présence en France. Tant qu'il y a une insécurité juridique, je pense qu'effectivement il s'agit d'un obstacle au soin. Donc cela passe par l'octroi d'un statut administratif. L'accompagnement juridique fait partie des actions du Centre, même si ce n'est pas le cœur de son accompagnement. De manière plus générale, en tant qu'avocate, on a forcément la défense des droits chevillée au corps, donc je porte une grande attention au respect des droits fondamentaux. Un militant est souvent par nature un avocat dans l'âme.

Organisation

Le conseil d'administration (au 1^{er} juin 2024)



Antoine Ricard
Président / Avocat



Natalie Nougayrède
Vice-présidente / Journaliste



Andreas Hartmann
Secrétaire / Neurologue



Anne Burstin
Fonctionnaire dans le
champ de la santé



Nicole Dagnino
Conseillère en projets
humanitaires / Représentante
de Médecins du Monde



Hélène Desforges
Kinésithérapeute /
Représentante de Trêve



Philippe Muller
Cardiologue / Représentant
de l'ACAT-France



Julien Roirant
Consultant en
communication



Jacky Roptin
Psychologue clinicien /
Représentant de Trêve



David Randrianarivelo
Trésorier / Directeur
administratif et financier



Sabrina Goldman
Membre du Bureau / Avocate



Michel Brugière
Médecin



Céline Figuière
Consultante en
communication



Bernard Hofmann
Conseiller Habitat, ancien
enseignant / Représentant
de l'ACAT-France



Antoine Lazarus
Médecin



**Marie-Caroline
Saglio-Yatzimirsky**
Enseignante-chercheuse



Anne Urtubia
Biologiste / Représentante
de Médecins du Monde



**Marine Van
Schoonbeek**
Directrice générale et
Co-fondatrice de l'association
Thanks for Nothing

Organisation

L'équipe permanente (au 1^{er} juin 2024)



Tatiana Theys
Directrice générale



Sibel Agrali
Directrice du centre
de soins



Emilie Abed
Psychologue
clinicienne



Agnès Afnaïm
Médecin généraliste



Marie Danies
Rédactrice en chef
de la revue Mémoires



Hélène Desforges
Kinésithérapeute



Cintyha Dina
Chargée des
financements



Nathalie Dollez
Psychologue
clinicienne



Pauline Langlade
Assistante sociale



Adèle Legros
Chargée d'accueil et
de mission



Aurélia Malhou
Juriste



**Pâmela Messais
Arentes**
Juriste

Les
bénévoles



**Isabelle
Bardet**



**Morgane
Joffredo**



Lucia Bley
Psychologue
clinicienne



Déborah Caetano
Responsable du
service Accueil



**Marion
Chausserie-Laprée**
Assistante sociale



Armando Cote
Psychologue
clinicien



**Maxime
Guimberteau**
Responsable communication
et plaidoyer



Valentin Hecker
Psychologue clinicien



Juliette Krassilchik
Chargée d'accueil et
de formation



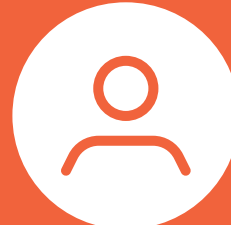
Nadia Kandelman
Médecin généraliste



Géraldine Rippert
Responsable des
financements



Jacky Roptin
Psychologue
clinicien



Armandine Sene
Responsable administrative
et financière



Pauline Wetzel
Responsable de la
formation



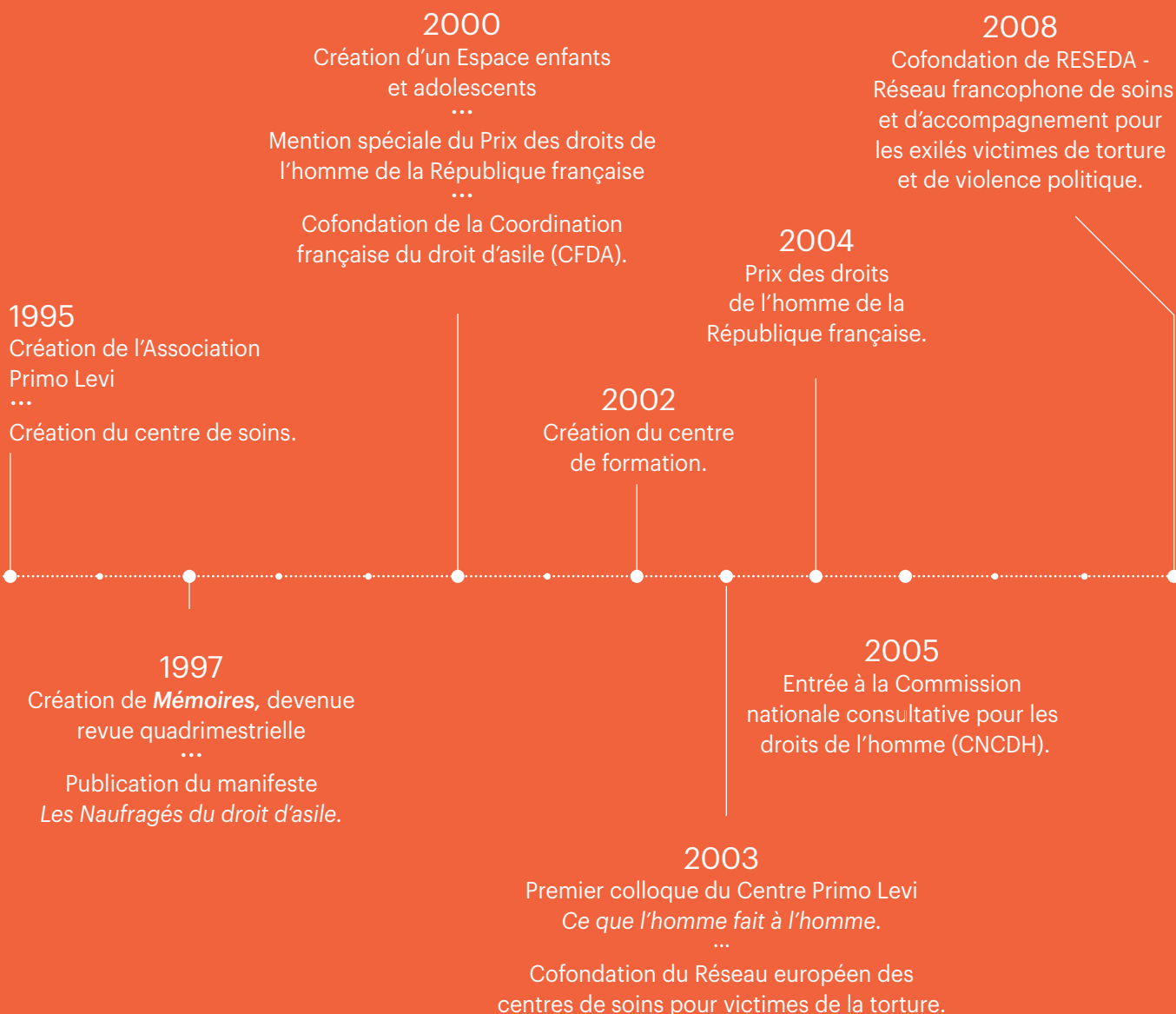
**Régine
de La Tour**



**Claire
Mérien**



**Lilliane
Passavant**



Une action en réseau

Le Centre Primo Levi fait partie de plusieurs réseaux :

- **Réséda** (Réseau de centres de soins francophones), dont il est un des principaux fondateurs et animateurs
- **The European Network of Rehabilitation Centres for Survivors of Torture**, le réseau européen des centres de soin, qu'il a contribué à fonder
- **CFDA** (Coordination française pour le droit d'asile)
- **ODSE** (Observatoire du droit à la santé des étrangers)
- **InfoMIE** (Information sur les Mineurs Isolés Étrangers)
- **Uriopss Ile-de-France** (Union Régionale Interfédérale Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires, Sociaux et Médico-sociaux en Ile-de France)
- **Coordination SUD** (depuis 2022)



2012

Parution du Livre blanc *Soigner les victimes de torture exilées en France*, premier état des lieux de la prise en charge sur le territoire des personnes exilées victimes de torture.

2018

Parution du rapport *La souffrance psychique des exilé.e.s : une urgence de santé publique*.

2022

Sortie du rapport *Femmes exilées, une violence continue*.

2015

Parution du rapport *Vingt ans d'accueil et de soins des exilés victimes de la torture*.

2014

Publication de *Clinique du trauma*, premier ouvrage de la collection Centre Primo Levi aux Éditions Erès.

2019

Centenaire de la naissance de Primo Levi

2016

Parution du rapport *Déboutés au pays, persécutés en France*.

2021

Grand Prix Humanitaire de la Fondation Charles Defforey-Institut de France

Le comité de soutien

Le comité de soutien du Centre Primo Levi, créé en 2007, réunit une vingtaine de personnalités du monde des arts, de l'université, de l'action humanitaire et de la politique. Ses membres ont accepté de rejoindre ce comité afin de faire connaître l'action du Centre Primo Levi dans leurs sphères professionnelles respectives et, plus largement, de contribuer à l'action de sensibilisation du grand public. Ses membres : Patrick Aeberhard • Jacques Attali • Miguel Benasayag • Constantin Costa-Gavras • Laurent Gaudé • Robert Guédiguian • François Julien-Laferrrière • Olivier Le Cour Grandmaison • Anicet Le Pors • Ariane Mnouchkine • Edgar Morin • Rithy Panh • Serge Portelli • Reza • Léonie Simaga • Catherine Teitgen-Colly • Annette Wiewiorka.



Pourquoi le nom de Primo Levi ?

Le nom de l'écrivain italien rescapé d'Auschwitz et auteur de *Si c'est un homme* a été choisi en hommage à la force de son témoignage, à la rigueur de sa réflexion et à son refus des traitements inhumains, cruels et dégradants.



107 Avenue Parmentier - 75011 PARIS

T.01 43 14 88 50 • primolevi@primolevi.org • www.primolevi.org

**Le Centre Primo Levi est une association d'intérêt général,
habilitée à recevoir des dons, legs et donations.**

**CENTRE
PRIMO LEVI**
VIVRE APRÈS
LA TORTURE